



Hôtel Carana Beach ****

Seychelles

Départ: Paris, Nice, Lyon, Toulouse, Marseille, Bordeaux, Nantes

dès **2977€**

9 jours / 6 nuits

Départ Paris

Le 09/09/2025

Descriptif :

Hôtel Carana Beach ****

Logement

L'hôtel dispose de 40 chalets s'ouvrant sur la mer.

Durant votre séjour, vous serez hébergés en chalet vue mer (45 m²) équipé de :

- 1 lit double.
- Salle de bain avec douche et sèche-cheveux.
- Climatisation.
- Ventilateur de plafond.
- Wi-Fi,
- Téléphone,
- Télévision,
- Coffre-fort,
- Minibar (consommations payantes),
- Nécessaire à thé/café,
- Terrasse équipée,

Capacité : 2 adultes + 1 enfant (canapé-lit).

Avec supplément :

- Chalet avec piscine privée vue mer (60 m²). Capacité : 2 adultes + 1 enfant (canapé-lit).

Présentation

Perdues au coeur de l'océan Indien, les Seychelles se trouvent au nord-est des Mascareignes (Réunion, Maurice, Rodrigues). Les 115 îles de cet archipel, d'une superficie émergée de 455 km² s'étendent sur une immense zone de 1 400 000 km². Du minuscule îlot à la plus grande île Mahé, cette constellation de formations granitiques et coralliennes formées il y a plusieurs milliards d'années ont conservé leur beauté et richesse authentique et révèlent encore de véritables trésors naturels et uniques au monde. Presque toutes ces îles possèdent des baies idylliques et des plages piquées de palmiers et entourées de rochers polis dans diverses teintes de granit qu'on croirait sculptés pour servir de décor de cinéma. Incontestablement, cet archipel offre un avant-goût de paradis auquel il serait dommage de ne pas succomber.

Mahé, avec ses 28 km de long et ses 8 km de large, constitue la plus grande île des Seychelles ainsi que le centre culturel et économique des Îles intérieures, et représente le passage international obligatoire pour les Seychelles. Elle héberge l'aéroport international et la capitale de la nation, Victoria. Avec des crêtes de granit de 1000 m de hauteur, Mahé possède une flore extraordinaire restée préservée de par son isolement, conservant ainsi son trésor naturel à travers les siècles.

L'hôtel Carana Beach 4* (normes locales) est situé sur l'île de Mahé, dans l'une des plus agréables baies des Seychelles, dans un coin tranquille de l'île. Chaque chalet dispose d'une vue sur les eaux turquoise de l'océan Indien au coeur d'un abondant jardin tropical. L'hôtel se trouve au bord d'une superbe plage de sable blanc, à 7 km du parc national marin Sainte-Anne et à 10 km de la capitale Victoria. L'aéroport international des Seychelles est à 17 km environ.

Restauration

Durant votre séjour, vous profitez de la formule demi-pension (hors boissons) comprenant le petit-déjeuner et le dîner.

Découvrez le restaurant et le bar de l'hôtel :

- L'horizon : panorama ininterrompu sur l'océan, cuisine traditionnelle, locale ou créole élégante basée sur des

produits locaux (petit-déjeuner 7h-10h, dîner 19h30-21h30).

- Carana Beach : cocktails, tapas et bouchées légères avec animations musicales certains soirs (ouvert de 12h à 22h), service de restauration avec choix varié de plats pour les déjeuners de 12h à 17h.

Les plus

Structure intimiste à l'ambiance seychelloise
Tranquillité et calme sur l'île de Mahé
Chalets avec une superbe vue sur l'océan

Sports et loisirs

- Plage
- 1 piscine aménagée de parasols et transats.

Equipements

- Réception 24h/24.
- Consigne à bagages.
- Wifi gratuit dans les espaces communs.
- Parking extérieur.

Avec supplément :

- Service en chambre.
- Blanchisserie.

Bon à savoir

- L'établissement est accessible aux personnes à mobilité réduite.
- Taxe de séjour incluse.
- Taxe environnementale à régler sur place (environ 6EUR/personne/nuit, sous réserve de modification)
- Suppléments des dîners de Noël (24/12) et du Nouvel An (31/12) inclus.

Santé et Sécurité

Avant votre départ, veuillez consulter le site du ministère des Affaires étrangères pour connaître les risques sanitaires éventuels qui peuvent concerner votre destination :
http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs_909/index.html

Baignade interdite dans plusieurs baies de l'île de Praslin et dans les îles situées à proximité. Dans ces secteurs, la baignade peut toutefois être pratiquée dans des zones restreintes protégées par des filets de sécurité (Anse Lazio, Anse Kerlan).

Pour info

Tous horaires de vols communiqués avant réception de votre convocation ne peuvent l'être qu'à titre indicatif.

Dans tous les cas, il est impératif que vous attendiez la réception de la convocation comprenant les horaires définitifs avant d'organiser votre voyage.

Nous ne pourrions être tenus responsables d'un changement d'horaires entre votre réservation et la convocation définitive.

Nous vous informons que, pour ce séjour, les vols sont susceptibles de faire l'objet d'une escale.

La convocation à l'aéroport, les horaires en heures locales et le plan de vol définitif vous seront communiqués dans les 48h avant le départ.

Nous vous signalons que l'aéroport d'arrivée à Paris peut être différent de l'aéroport de départ.

Prestations à bord : pour vous garantir un voyage au meilleur prix, les collations et boissons ne sont pas

comprises au service à bord des avions lors des vols aller et retour ; nous vous offrons la possibilité de choisir en toute liberté vos collations et boissons proposés à la carte, à régler directement auprès de l'équipage au cours du vol (paiement en espèces et en EUR uniquement).

Personnes à mobilité réduite : suite à l'entrée en vigueur du règlement européen EU 1107/2006, toute demande d'assistance (chaise roulante, etc.) doit parvenir à la compagnie aérienne au plus tard 48h avant la date de départ.

PRÉCISION DESCRIPTIF

Les photos utilisées pour présenter les hôtels et la destination le sont à titre indicatif et non-contractuel. Concernant votre logement, l'hôtel offre différentes configurations et décorations. La chambre allouée lors de votre arrivée pourra être ainsi différente de celle figurant en photo sur le présent descriptif.

Votre séjour est assuré par le tour opérateur suivant :
FRAM

Enfants

Avec supplément :

- Baby-sitting (sur demande).

Formalités

Bonne nouvelle : Compte tenu de votre nationalité française, vous pouvez voyager librement aux Seychelles, quel que soit votre schéma vaccinal.

A NOTER

- En cas d'un vol avec escale, nous vous informons que vous devrez être conforme aux formalités sanitaires du pays où se trouve votre escale ainsi que votre destination finale.

Les modalités pour chaque pays sont consultables sur le site <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/>. L'actualité évoluant très régulièrement, nous vous invitons à consulter ce lien avant votre départ.

- Pour tout départ d'un aéroport frontalier (Belgique, Luxembourg, Pays-Bas, Allemagne, Suisse ou Espagne...), veuillez vous référer aux sites officiels des ministères des pays concernés pour les conditions de départ et de retour.

Concernant l'éventuel impact du Coronavirus sur votre séjour, nous vous invitons à consulter la page ci-dessous du site officiel France Diplomatie :

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/le-ministere-et-son-reseau/actualites-du-ministere/informations-coronavirus-covid-19/coronavirus>

Ressortissants français (adultes, bébés et enfants) :

Passeport valable 6 mois après la date de retour.

Préalablement à votre voyage, vous devrez effectuer en ligne une demande d'autorisation de voyage sur le site <https://seychelles.govtas.com/en/ta?cc=FRA> (formalité payante). Cette autorisation de voyage s'obtient en présentant un passeport valide, une réservation d'hôtel ou une attestation d'hébergement pour la durée de son séjour, un billet de retour ou de poursuite de voyage, ainsi que les moyens suffisants pour couvrir les frais de séjour. L'autorisation permet d'obtenir, à l'arrivée, un visa de court séjour délivré par les services de police de l'aéroport, prorogable jusqu'à trois mois.

Cette autorisation sera à présenter à l'embarquement et à l'arrivée à Mahé.

Les règles relatives au franchissement des frontières propres à chaque pays étant amenées à évoluer, il est vivement conseillé de se reporter à la rubrique "conseils aux voyageurs" du site France Diplomatie, <https://www.diplomatie.gouv.fr/>.

Les mineurs voyageant seuls ou avec une personne ne disposant pas de l'autorité parentale doivent être munis d'une autorisation de sortie de territoire.

Ressortissants étrangers et binationaux :

Vous devez être en conformité avec les différentes réglementations en vigueur, selon leur nationalité et devront s'informer auprès de leur consulat.

SANTÉ : Les voyageurs en provenance de pays où il existe un risque de transmission de la fièvre jaune (dont la liste peut être consultée à l'adresse Internet suivante :

<http://www.who.int/ith/chapters/ithchapterannex1FR.pdf>) doivent être en mesure de présenter, lors de leur arrivée aux Seychelles, un certificat international de vaccination anti-mariée (fièvre jaune) en cours de

validité.

En sont toutefois dispensés les voyageurs n'y ayant effectué qu'un simple transit de moins de douze heures, sans sortir du terminal aéroportuaire (cas notamment des vols en provenance d'Ethiopie et du Kenya).

En cas de non présentation de ce document, les personnes concernées pourront être convoquées à l'hôpital de Victoria pour un dépistage (facturé 100SCR).

COURANT ELECTRIQUE SEYCHELLES : 240V et 50Hz. Type G. Adaptateur nécessaire.

Sports et loisirs payants

- Excursions.
- Spa.

Activités

- Divertissements certains soirs.

Ce prix comprend :

Le vol aller et retour.

Le forfait taxes et redevances des aéroports.

L'accueil à l'aéroport d'arrivée.

Le transfert aller et retour de l'aéroport à l'hôtel.

Le séjour selon le type d'hébergement et pension choisis.

Les services, loisirs et activités mentionnés sans supplément.

L'assistance durant votre séjour.

Les prix ne comprennent pas :

Les frais de dossier.

Les taxes éventuelles de séjour et de sortie du territoire.

Les repas et les boissons non inclus dans la formule.

Les dépenses d'ordre personnel

Les excursions facultatives, et les activités non mentionnées au programme.

Les repas éventuels aux escales.

Les garanties assistance, rapatriement, frais médicaux et d'hospitalisation, assistance juridique et pénale.

Les garanties annulation, bagages, retard aérien